

La lettre du Maire

www.mairie-lanton.fr / MAI 2017



3 questions à

«Un budget très contraint»

Marie LARRUE
Maire de Lanton



La commune a été obligée d'augmenter les taux d'imposition, pourquoi ?

Si nous voulons maintenir le niveau de prestations offert à la population et continuer d'investir pour l'avenir, nous n'avons pas le choix. Pendant trois exercices, nous avons restructuré et rationalisé les services pour réaliser un maximum d'économies. Nous ne pourrions compresser indéfiniment les dépenses. Cette hausse d'impôt de 3% représente 240 000 € alors que nous en avons perdu le double avec la baisse des dotations de l'Etat !

Dans ce contexte, quelle est votre priorité ?

Les marges de manoeuvre s'amenuisent d'année en année. Pourtant, nous respectons nos engagements : des engagements forts, des engagements indispensables pour le développement de notre commune. Pour atteindre cet objectif, nous suivons à la lettre les axes majeurs de notre politique : le maintien des investissements et la maîtrise des dépenses.

En effet, il ne faut pas oublier qu'investir dans les équipements, les bâtiments ou les moyens municipaux, c'est s'engager pour le quotidien des Lantonnois, à tous les âges de la vie. Quant au contrôle des dépenses, il est primordial, car ce levier nous permet de dégager chaque année une nouvelle capacité d'investissement et de soutenir des projets structurants, porteurs d'une dynamique. Je pense par exemple au déplacement des équipements sportifs de Cassy vers la zone de Mouchon pour créer à leur place un vrai centre-bourg : ce dossier sera lancé cette année.

Quels seront les projets phares de 2017 ?

La feuille de route de 2017 est une fois de plus exigeante et ambitieuse. Au-delà du nouveau souffle que nous portons à travers des projets au long cours, nous engageons des actions concrètes et de proximité qui doivent profiter à tous. Et ce malgré la baisse des dotations depuis 2014. Ainsi pour 2017, nous avons programmé la restructuration du multi-accueil, le réaménagement des deux ronds-points du Littoral, la réfection du port de Cassy, l'aménagement du lac de Blagon ou encore la création d'une aire de jeux et d'une zone pour Cap 33 près du bassin de baignade, etc. Ces investissements sont attendus par les habitants. Nous mettons tout en oeuvre pour rattraper le retard sur notre commune, notamment au niveau des services et des 32 bâtiments municipaux qui sont dans un état de vétusté très préoccupant, la plupart ne répondent plus aux normes. Cette année encore, le budget est le reflet d'une action responsable, tournée vers la qualité de vie et l'avenir.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

(voté le 12 avril 2017)



Fonctionnement

10 millions d'euros

Recouvre toutes les dépenses et recettes liées à la gestion courante de la commune (charges de personnel, fonctionnement des services, etc).



Investissement

4,7 millions d'euros

Concerne toutes les dépenses et recettes correspondant à de nouvelles actions, pour porter des projets, acquérir du matériel ou encore rembourser le capital de la dette.



En hausse

- > **Les transferts de charges : TAP, nouveau service de préenregistrement pour les pièces d'identité, cartes grises...**
- > **La revalorisation du point d'indice (imposée par l'État) et la hausse des cotisations = accroissement mécanique des charges de personnel.**
- > **L'inflation.**
- > **La contribution à l'effort de désendettement national.**
- > **Le prix de l'énergie et des carburants.**



En baisse

Les dotations : - 437 000 € depuis 2014.



A savoir

1 million
d'investissements
supplémentaires par rapport
à 2016.

Depuis 2014
Une capacité
d'investissement en
progression constante.

50 %
Alors que la commune emprunte
1,3 million cette année,
son endettement reste de 50%
inférieur à celui d'une ville de
même strate au niveau national.



Les grands projets 2017



Restructuration des deux ronds-points du Littoral avec suppression des feux de signalisation et enfouissement des réseaux.

500 000 €



Sectorisation de la commune qui permettra de traquer les fuites sur le réseau d'eau potable.

110 000 €



Pour l'achat de terrains et reconstituer le patrimoine foncier communal.

385 000 €



Lancement des études des futurs ateliers municipaux

160 000 €



Voirie et poursuite de l'aménagement des trottoirs du bourg de Cassy.

500 000 €



Equipements et VRD du nouveau local des Restos du cœur.

20 000 €



Travaux des ports de Cassy et Vieux Taussat.

460 000 €



Lancement de la Maison des Jeunes et des Associations.

200 000 €



Restructuration du multi-accueil.

200 000 €



2^e tranche de mise aux normes du bassin de baignade.

56 000 €

[...]